IOTC-2013-CoC10-CR06 Rev1[F]
Rapport d'application de la CTOI pour : Union européenne
Rapport daté du : 02/04/2013

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent[1]		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
1. Obligations de mise en œuvre									
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (07/03/2013)	C	C	L	C	Rapports reçus le 21/03/2013..	
1.2.	Rés. 10/09	Questionnaire d'application	20/02/2013	C	C	L	C		
2. Standards de gestion									
2.1.	Rés. 01/02	Documents mentionnés dans cette résolution à bord[2]	07/03/2013	C	C	C	C		
		Marquage des navires[2]		C	C	C	C		
		Marquage des engins[2]		C	C	C	C		
		Marquage des DCP				C	C		
		Fiches de pêche à bord[2]		C	C	C	C		
2.2.	Rés. 12/12	Interdiction des grands filets maillants dérivants[2]	07/03/2013	C	C	C	C		
2.3.	Rés. 12/13	Mesures légales et administratives pour appliquer la fermeture spatiale	Pour LL 18/12/2012	C	C	C	C		
2.4.			Pour PS 17/09/2012	C	C	C	C		
3. Déclarations concernant les navires									
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15/02	C	C	C	C		
3.2.	Rés. 12/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31/12/2010 (10 ans)	C	C	C	C		
3.3.	Rés. 12/11	Capacité de référence							
		Liste des navires[3] pêchant les thons tropicaux en 2006	Au 31/12/2009	C	C	C	C		
		Liste des navires[3] pêchant SWO et ALB en 2007		C	C	C	C		
3.4.	Rés. 07/02	Liste des navires autorisés (24 m ou plus de longueur hors-tout)	Depuis le 01/07/2003	C	C	C	C		

[1] C = conforme ; N/C= non conforme ; N/A = non applicable ; P/C = partiellement conforme ; L = en retard.
[2] Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.
[3] 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m si ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	Source	Informations requises		Échéance/ Remarques	État précédent[1]		État actuel		Observations	Remarques du CdA
					Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
3.5.		Liste des navires autorisés (moins de 24 m LHT, opérant hors de la ZEE de leur état du pavillon)		Depuis le 01/07/2006	C	C	C	C		
3.6.	Rés. 12/07	Liste des navires étrangers autorisés dans la ZEE		15/02	N/C	N/C	C	C	N'a pas délivré de licence à des navires étrangers en 2012.	
3.7.		Liste des navires étrangers auxquels une licence a été refusée		15/02	N/C	N/C	[redacted]	[redacted]		
3.8.		Information des accords d'accès		07/03/2013	[redacted]	[redacted]	C	C		
4. Système de surveillance des navires										
4.1.	Rés. 06/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 15 m de LHT		Depuis le 01/07/2007	C	C	C	C		
4.2.		Rapport sur la mise en place et le fonctionnement des SSN		30/06 Navires > 15 m	N/C	N/C	L	C		
4.3.	Rés. 12/13	Résumé des données SSN[2]		07/03/2013	N/C	N/C	L	P/C	Aucune information pour la flotte française.	
5. Statistiques obligatoires										
5.1.	Rés. 10/02	Captures nominales								
		• Pêcheries côtières		30/06	L	C	L	C		
		• Pêcheries de surface		30/06	C	C	C	C		
		• LL	Provisoires	30/06	C	C	P/C	C	Déclaration de données en retard (2 pavillons).	
			Finales	30/12	C	C	C	C		
5.2.		Prises et effort								
		• Pêcheries côtières		30/06	N/C	N/C	L	P/C	Captures pas déclarées par mois (1 pavillon).	
		• Pêcheries de surface		30/06	C	C	C	C		
		• LL	Provisoires	30/06	P/C	P/C	P/C	P/C	Données déclarées partiellement (1 pavillon) ou pas du tout (1 pavillon).	
			Finales	30/12	P/C	C	P/C	P/C	Données pas déclarées pour toutes les espèces (1 pavillon).	
5.3.		Fréquences de tailles								
		• Pêcheries côtières		30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
		• Pêcheries de surface		30/06	C	C	C	C		
		• LL	Provisoires	30/06	P/C	P/C	P/C	P/C	Données déclarées partiellement (1 pavillon) ou pas du tout (1 pavillon).	
			Finales	30/12	P/C	C	P/C	P/C	Données pas déclarées pour toutes les espèces (2 pavillons).	
5.4.		Dispositifs de concentration de poissons (DCP)								
		Navires auxiliaires		30/06	L	C	C	C		
		Jours de mer des navires auxiliaires		30/06	L	C	C	C		

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent[1]		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
		DCP déployés par types	30/06	L	C	P/C	C	Soumission des données en retard (1 pavillon)	
6. Mise en place de mesures d'atténuation et prises accessoires d'espèces hors du mandat de la CTOI									
6.1.	Rés. 05/05	Déclaration des données sur les requins	30/06	P/C	C	P/C	P/C	Données pas déclarées pour toutes les espèces (1 pavillon).	
6.2.	Rés. 12/09	Interdiction des captures de tous les requins-renards de la famille des *Alopiidæ*	Depuis le 07/07/2010	C	C	C	C	Indiqué dans IOTC-2012-SC15-NR06 – Union européenne.	
6.3.	Rés. 12/04	Rapport sur les tortues marines[2]	07/03/2013	P/C	P/C	C	C		
6.4.		Coupe-lignes et dégorgeoirs à bord (Palangriers)	Depuis le 06/08/2009	C	C	C	C		
6.5.		Salabres à bord (Senneurs)	Depuis le 06/08/2009	C	C	C	C		
6.6.	Rés. 10/06	Rapport sur les oiseaux de mer[2]	07/03/2013	P/C	P/C	C	C		
6.7.		Mise en place de mesures d'atténuation au sud des 25ºS	Depuis le 01/11/2010	C	C	C	C		
7. Navires illicites non déclarés, non réglementés (INN)									
7.1.	Rés. 11/03	Inscription INN	Session -70j (08/02/2012)	N/A	N/A	N/A	N/A	Demande au CdA 10 d'inscription d'un navire européen avec un équipage européens.	
7.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	07/03/2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
8. Transbordements									
8.1.	Rés. 12/05	Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15/09	N/A	N/A	N/A	N/A		
8.2.		Rapport sur les transbordements au port [2]	07/03/2013	N/C	N/C	N/C	N/C	Précédemment évalué comme N/A.	
8.3.		Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01/07/2008	N/A	N/A	N/A	N/A		
8.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	01/02/2013			N/A	N/A		
9. Observateurs									
9.1.	Rés. 11/04	Programme régional d'observateurs[2] (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	07/03/2013	C	C	C	C		
9.2.		• 5% obligatoire, en mer (≥24m)[2]	Depuis le 01/07/2010	C	P/C	C	C		
9.3.		• 5% progressif, en mer (<24m)	2013	C	C	C	C		
9.4.		• 5 % progressif pour les débarquements artisanaux[2]	07/03/2013	NC	C	C	C		
9.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après	C	P/C	C	C		

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent[1]		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
			la marée						
10. Programme de document statistique									
10.1.	Rés. 01/06	Rapport 1er semestre	01/04	C	C	C	C		
10.2.		Rapport 2e semestre	01/10	C	C	C	C		
10.3.		Rapport annuel[2]	07/03/2013	N/C	N/C	N/C	N/C	N'a pas fourni le rapport obligatoire sur la comparaison des exportations et des importations, comme exigé par la rés. 01/06.	
10.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01/07/2002	C	C	C	C		
11. Inspections au port									
11.1.	Rés. 05/03	Programme d'inspections au port	01/07	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire étranger n'a fait escale dans ses ports de la zone de compétence de la CTOI.	
11.2.	Rés. 10/11	Liste des ports désignés	Au 31/12/10	C	C	C	C		
11.3.		Autorité compétente désignée		C	C	C	C		
11.4.		Périodes de notification préalable		C	C	C	C		
11.5.		Rapport d'inspection	3 jours après l'inspection	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire étranger n'a fait escale dans ses ports de la zone de compétence de la CTOI.	
11.6.		Refus de demande d'entrée au port	Depuis 01/03/2011	N/A	N/A	N/A	N/A		

Commentaires sur le niveau d'application par l' Union européenne des mesures de conservation et de gestion de la CTOI tel que déterminé par le CdA09 en 2012.

Commentaires : En ce qui concerne le niveau d'application par l'Union européenne des décisions de la Commission, le Comité d'application, lors de sa 9e session en 2012, a émis des commentaires sur certaines questions. Ces commentaires furent transmis à l'Union européenne par le président de la Commission dans un courrier daté du 26 avril 2012.

- Résolution 10/02 (exigences minimales de déclaration) : Notant les difficultés rencontrées par certains États membres de l'UE pour fournir les données pour la palangre et la pêche artisanale (prises et effort, fréquences de tailles et données sur les espèces accessoires), le CdA **SALUE** l'engagement de l'UE à améliorer la déclaration pendant la période d'intersession.

Réponse : l'Union européenne a fourni sa réponse à la lettre du Président de la Commission le 25 mai 2012.

Problèmes actuels concernant le niveau d'application par l'Union européenne des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, identifiés par le CdA10 en 2013.

Après examen du Rapport d'application 2013 de l'Union européenne, le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non conformité suivants, pour discussion.

- N'a pas déclaré la totalité de ses données de prises et effort et de fréquences de tailles pour certains segments de ses flottes, comme exigé par la rés. 10/02
- N'a pas fourni le rapport obligatoire sur les transbordements au port, comme exigé par la rés. 12/05.